

Réf: Dossier N° 109078

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GEOLAMBERT AFRIQUE » en abrégé «
GEOLAMBERT AFRIQUE »

Siège social Abidjan, Treichville, TREICHVILLE ZONE 2 Bd de
MARSEILLE PRES DE SITARAIL, Lot 33, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 18/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GEOLAMBERT AFRIQUE » en abrégé «
GEOLAMBERT AFRIQUE »

Objet : BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE,
INGENIERIE
,
CONSEIL
,
FORMATION,

TRAVAUX DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, TREICHVILLE ZONE 2 Bd de
MARSEILLE PRES DE SITARAIL, Lot 33, Ilot 33

Dirigeant(s): M BOURAMDANE ADAM (COGÉRANT), M RAGHIB MEHDI (COGÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B12-02826 du 20/05/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21898/GTCA/RC/2022 du 20/05/2022

